

# CONCERTATION DU PUBLIC

## Projet de révision n°2 du Plan Local d'Urbanisme d'Orthez Sainte-Suzanne

Par délibération en date du 6 novembre 2019, affichée en mairie le 13 novembre, le conseil municipal d'Orthez Sainte-Suzanne a décidé d'engager une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme visant la requalification urbaine du site désaffecté de l'ancienne Papeterie des Gaves afin d'y permettre l'implantation d'une polarité économique structurée autour d'équipements d'intérêt collectif, dont le Centre Hospitalier des Pyrénées, et de bureaux tertiaires.

La commune organise en conséquence une concertation sur ce projet de révision, du **lundi 9 décembre 2019 au jeudi 9 janvier 2020 inclus.**

Le dossier pourra être consulté :

- sous format papier, au service urbanisme de la mairie d'Orthez, 10 bis, Avenue Francis Jammes, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi et mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et les 24 et 31 décembre de 8h30 à 12h30.
- Sous format numérique sur les sites internet de la mairie d'Orthez Sainte Suzanne ([www.mairie-orthez.fr](http://www.mairie-orthez.fr)) et de la communauté de communes de Lacq Orthez ([www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr)) et accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti au service urbanisme sur un poste informatique mis à disposition du public.

Le public pourra consigner ses observations dans un registre de concertation ouvert au service urbanisme ou les adresser par voie postale et électronique ([urbanisme@mairie-orthez.fr](mailto:urbanisme@mairie-orthez.fr)) à la commune.

Un bilan de cette concertation sera tiré avant arrêt du projet en Conseil Municipal.